

Résolution 486

Genève, centre d'exposition et de congrès

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la menace concrète planant sur l'organisation de Telecom 2006 à Genève ;
- la nécessité pour Genève de continuer à être un centre d'exposition et de congrès de niveau mondial ;
- les apports financiers et culturels liés à de telles manifestations ;
- la qualité des infrastructures, les efforts des autorités et des milieux professionnels pour les conserver et les développer ;
- les lacunes que peut comporter la politique actuelle et les éventuelles déficiences susceptibles d'avoir été relevées ;

invite le Conseil d'Etat

- à assurer rapidement la création d'une solide infrastructure de congrès sur le site de Palexpo ;
- à informer le Grand Conseil de la nature et de la portée de ce projet ;
- à préciser quelles conditions doivent être remplies, s'il en est, pour permettre la réalisation d'une politique dynamique d'organisation de congrès, d'expositions et de conférences.